

SIMOP

EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

Séparateurs à Hydrocarbures CE 5mg/l avec débourbeur V100 et by-pass

POLYETHYLENE

CE
EN858-1

6650
14/06/2011

DEFINITION TECHNIQUE

Un séparateur à hydrocarbures est un appareil destiné à piéger les hydrocarbures en suspension dans les eaux usées. Il est obligatoirement précédé d'un débourbeur qui arrêtera les matières lourdes. Le décret N°77-254 du 8 mars 1977 interdit le déversement dans les eaux superficielles, souterraines ou dans la rue des lubrifiants ou huiles neufs ou usagés.

Les séparateurs à hydrocarbures avec cellule coalescente conviennent parfaitement pour le traitement d'eaux provenant de lieux soumis aux exigences de l'arrêté 261 Bis, rubrique 1434 : liquides inflammables (arrêté du 07/01/03) (stations services, postes de distribution de carburants, etc...).

Deux types de séparateurs sont disponibles :

- avec couvercle rectangulaire polyéthylène
- avec amorce circulaire diamètre 600 (prévoir un tampon fonte adapté à la charge roulante)

L'alarme de niveau des hydrocarbures est obligatoire en équipement complémentaire sauf dispense spéciale des autorités locales.

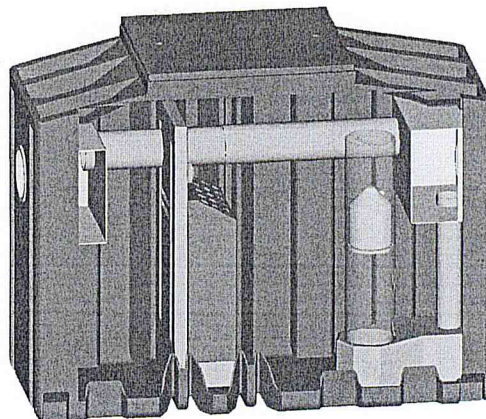
CARACTERISTIQUES

Caractéristiques :

- Capacité de rétention : 10 l par l/s minimum
- Capacité de traitement : 3 à 15 l/s
- Le volume du débourbeur est calculé sur la base de 100 l par l/s traité
- Rendement séparatif : 99,88 % (inférieur à 5 mg/l) pour une densité de 0.85.
- By pass intégré avant débourbeur

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du séparateur d'hydrocarbures est basé sur la séparation gravitaire de matières non solubles dans l'eau. Les eaux chargées d'hydrocarbures pénètrent dans l'appareil où la paroi plongeante les obligent à descendre, limitant les turbulences de surface. Dans la partie centrale de l'appareil, les hydrocarbures de densité inférieure à celle de l'eau remontent en surface où ils se retrouvent piégés. un système d'évacuation avec flotteur situé en partie basse permet d'obturer l'appareil lorsque le niveau de rétention des hydrocarbures est atteint.



INSTALLATION

Voir fiche P041 pour implantation en terrain stabilisé, non hydromorphe et sans nappe phréatique.

L'appareil sera enterré, le plus près possible de l'endroit à traiter. Son couvercle arrivera au niveau du sol. Le fond de la fouille devra être parfaitement plat et recouvert de 10 cm de sable. Le remblai se fera avec du sable, et en aucun cas, avec de la pierre ou du gravier.

En cas de passage de véhicules, de surcharges ou d'utilisation de réhausse, il y a lieu de couler une dalle béton prenant appui sur le terrain non remué de manière à ce que le séparateur ne subisse pas directement les charges.

Option : Pour les appareils SH2/6650/03 et SH2/6650/06, une réhausse en polyéthylène (Réf.RH6069), réglable en hauteur de 300 à 450 mm.

ENTRETIEN

Voir fiche E101

L'appareil en polyéthylène est insensible à la corrosion et ne nécessite pas d'entretien particulier.

Veiller périodiquement à ce que la ventilation, le dégrilleur et la boîte coalescente ne soient pas obstrués. Vidanger régulièrement les boues dans le débourbeur. Dès que la capacité de rétention est atteinte, il faut vidanger les hydrocarbures.

Après chaque vidange, l'appareil doit être remis en eau avec un tuyau approprié au volume de l'appareil, et il faut vérifier que l'obturateur flotte convenablement.

SIMOP

10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE - FRANCE - Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 - Fax +33 (0)2 33 21 50 75

www.simop.com - e-mail : simop@simop.fr

Document non contractuel. Les cotés (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

SIMOP

EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Séparateurs à Hydrocarbures CE 5mg/l avec
débourbeur V100 et by-pass

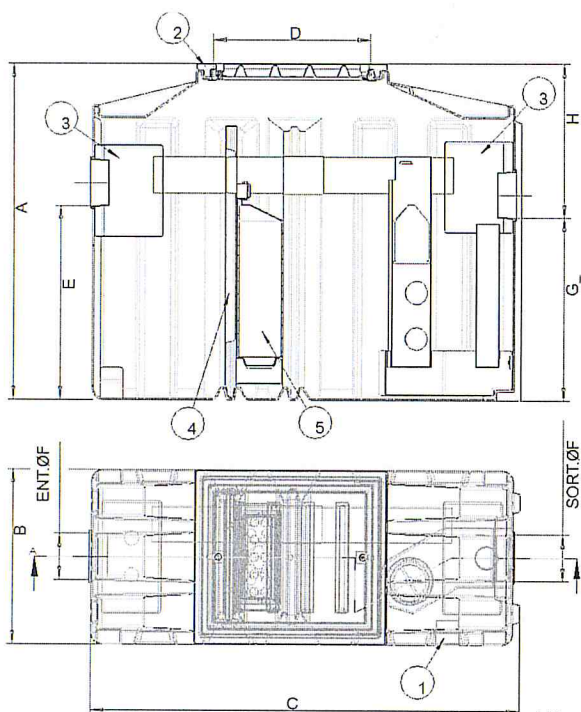
POLYETHYLENE

CE
EN858-1

Redonnons le meilleur à la terre

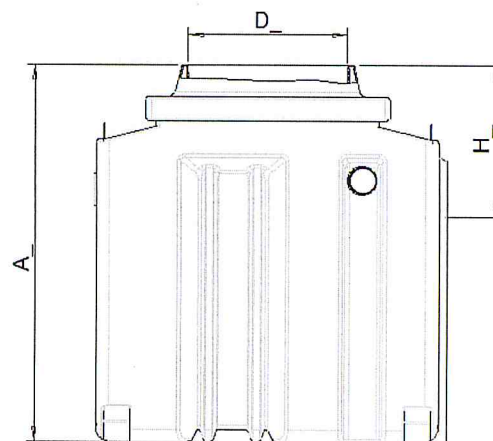
6650
14/06/2010

APPAREIL AVEC TAMPON PE

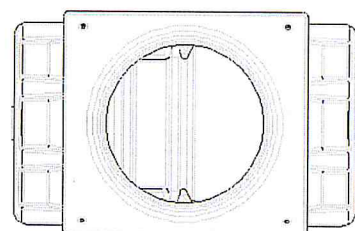


1. Ventilation Ø 100
2. Tampon PE avec serrure
3. Boîte entrée / sortie
4. Dégrilleur
5. Dispositif de coalescence

APPAREIL AVEC AMORCE DE REHAUSSE PE



AMORCE DE REHAUSSE



Référence	Taille	Nb amorces ou tampons	A	B	C	D	E	F	G	H	Vol débourbeur
SH2/6650/03	3	1 tampon	1470	760	1870	600x690	850	200	800	670	300
SH2/6650/03/00	3	1 amorce	1580	760	1870	600	850	200	800	820	300
SH2/6650/06	6	1 tampon	1580	850	1910	600x690	1005	250	955	625	625
SH2/6650/06/00	6	1 amorce	1730	850	1910	600	1005	250	955	775	625
SH2/6650/08	8	2 tampons	1630	940	2160	600x690	1000	315	950	680	810
SH2/6650/08/00	8	2 amorces	1780	940	2160	600	1000	315	950	830	810
SH2/6650/10	10	2 tampons	1630	940	2400	600x690	1000	315	950	680	1000
SH2/6650/10/00	10	2 amorces	1780	940	2400	600	1000	315	950	830	1000
SH2/6650/15	15	2 tampons	1895	1540	2340	590x1140	1200	315	1150	745	1650
SH2/6650/15/00	15	2 amorces	2050	1540	2340	750	1200	315	1150	900	1650

Options :

ANH22/14320

ANH22/14506

OD2/105

RH6069

Alarme de niveau d'hydrocarbures à alimentation électrique

Alarme de niveau d'hydrocarbures à panneau solaire

Dispositif d'extraction DN80

Réhausse rectangulaire réglable en polyéthylène pour appareils SH2/6650/03 et SH2/6650/06

SIMOP

10 rue Richedoux 50480 SAINTÈ-MÈRE-ÉGLISE - FRANCE - Tél. +33 (0)2 33 95 88 00 - Fax +33 (0)2 33 21 50 75
www.simop.com - e-mail : simop@simop.fr

Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.